

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 18 mai 2009

Participants : Sylviane NOËL ; Marie Pierre MARTIN ; Laurent TESSIER ; Alain ROUX ; Philippe GARCIN ; Claude MAISTRE ; Fernand REMARK ; Emmanuel PRICOT ; Christian HENON ; Marjorie GUFFON-LOOS

Excusé : Christophe ROUX

Emmanuel PRICOT a été nommé secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 20h.00

Présentation de l'Action "Compostage"

Il est présenté aux membres du conseil municipal les modalités de mise en place des composteurs pour les habitants ayant répondu favorablement à cette proposition. Dans les semaines à venir, les foyers ayant répondu positivement au courrier qui avait été adressé par la municipalité en janvier dernier recevront un courrier leur précisant les modalités d'acquisition de ce composteur. Il leur sera remis personnellement par les animateurs du SIVOM lors d'un entretien individuel. Toute personne intéressée pour acquérir un composteur peut en faire la demande auprès des services de la Mairie dans les meilleurs délais.

Contrats d'objectif

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'à l'occasion du plan d'actions du 11 juillet 2005, 56 600 euros avaient été attribués à la commune de Nancy sur Cluses par le Conseil Général :

- 18 000 € en vue de l'achat d'une dameuse – Action soldée
- 38 600 € en vue de l'aménagement d'un stade débutant – Action non soldée

Etant entendu qu'il convient d'utiliser le solde de cette enveloppe (soit 38 600 €) avant 2011.

Malgré tout l'intérêt du projet d'aménagement du stade débutant présenté à l'époque, deux faits nouveaux et urgents méritent de reconsidérer l'affectation de cette enveloppe :

D'une part, Madame le Maire indique que le téléski du Grand Tour, datant de 1978, doit subir une grande visite technique d'ici la fin de l'année 2009, prescrite par le BEDARM. Un premier devis, obtenu par la société Coppel Maintenance, fait état d'une dépense prévisionnelle de 17 350 euros. Compte tenu de l'intérêt capital de cette remontée pour la station, Madame le Maire propose qu'une partie du reliquat de l'enveloppe, représentant la moitié du coût de l'opération (soit 8 600 €), soit affectée au financement de cette grande visite.

D'autre part, s'agissant du solde de l'enveloppe restant à utiliser (soit 30 000 euros), Madame le Maire expose au Conseil Municipal l'urgence de réhabiliter le Foyer de Ski de Fond, véritable lieu de vie de notre station mais dont la vétusté commence à se faire sentir : les toilettes et les cuisines sont fortement dégradées et ne sont pas aux normes, le plancher en bois montre de sérieux signes de faiblesse, les menuiseries n'isolent plus du froid, la terrasse est difficile à exploiter...

Un premier projet de réhabilitation présenté par le cabinet MOLLARD, Architecte, fait état d'une dépense prévisionnelle de 120 000 euros environs.

Madame le Maire propose donc d'affecter les 30 000 euros restants à cette opération. Le solde sera financé par les crédits cantonnalisés qui nous seront attribués cette année (demande adressée en ce sens prochainement à notre conseiller général) et par autofinancement de la commune.

Echange foncier

Mme le Maire explique qu'il a été convenu en 2006 d'un échange foncier entre Monsieur R. ROUX et la commune permettant l'extension de l'école. Pour acter cet échange, une délibération du conseil municipal est nécessaire. En conséquence, le conseil municipal, par délibération, régularise cette opération et approuve cet échange foncier.

DIA

Vente du Terrain appartenant à la société AK, n°587 et 586, situés à Romme

La commune ne préempte pas

Examen d'une demande de subvention

Mme le Maire présente la demande de subvention du "Souvenir Français". Le Conseil approuve à l'unanimité l'octroi de la subvention de 100 euros sollicitée par cette association.

Autorisation d'accueil d'un camp scout

La municipalité a été sollicitée pour autoriser l'accueil du 20 au 26 juillet 2009 sur son territoire d'un camp scout nécessitant l'accès à un point d'eau potable et à un abri en cas de fortes intempéries.

Autorisation accordée pour l'implantation de tentes sur la zone du Pare, avec accès au bassin situé sur le parking et repli éventuel dans la cabane du téléski des Courbes. Sur proposition de Madame le Maire, acceptée par les organisateurs de ce camps, les scouts aideront au nettoyage nécessaire après le passage du Tour de France cycliste et pourront même, si besoin, nous apporter de l'aide dans la préparation de cet évènement les jours précédents et le Jour J.

Blocage à la fermeture d'une classe de l'école communale

Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle rencontrera l'inspecteur d'académie le 25 mai prochain, accompagnée de Marjorie GUFFON-LOOS, responsable de la commission "Enfance-Jeunesse"

Passage du Tour de France cycliste

Les trois commissions mises en place pour organiser l'accueil des visiteurs lors du passage du Tour de France cycliste se sont réunies à plusieurs reprises. Une mise en commun de leur réflexion sera prochainement programmée.

En parallèle à leur action, l'exposition sur les alpages sera mise en place cet été au foyer. Justine de Salvatore assurera le rôle d'hôtesse d'accueil pour la commune auprès des personnalités du Relais Etape.

Les habitants et amis de Nancy sur Cluses peuvent encore se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie pour aider à l'accueil du Tour de France cycliste. A ce propos, le Conseil Municipal invite tous les possesseurs de vélos ou de bicyclettes, dont ils n'ont plus l'usage, à les mettre à disposition de la commission fleurissement

Questions diverses et Travaux des commissions

- Commission Urbanisme :
Deux dossiers sont en cours d'instruction et une demande de mise en conformité avec les règles d'urbanisme a été demandée.
- CCAS – Centre Communal d'Actions Sociales :
Une demande de prise en charge pour une habitante du village est en cours d'instructions auprès de l'ADMR.
- Commission Ski :
Maintenance en cours sur le télésiège des Chavannes (réparation des perches défectueuses)

La réfection des planchers des cabanes de télésiège est programmée pour cet été.
- Commission enfance et jeunesse :
Un projet de mise à disposition ponctuelle du foyer de ski à destination des jeunes de la commune pour des activités de loisirs, en présence des membres de la commission jeunesse, est à l'étude.
L'aménagement de la garderie/accueil de loisirs "les P'tits Nancherots" peut être sujet à aide financière de la part du conseil général : il est notamment proposé de fermer le préau de la cour d'école (dont les enseignants se servent très peu), ce qui permettrait de stocker les chaises et les tables de la salle polyvalente. Le stockage de ce matériel assuré actuellement dans une pièce annexe de la garderie est en effet peu pratique... Des devis vont être demandés afin de connaître le coût de ces travaux.
- Commission voirie et réseaux secs :
En attente de précision sur le coût du balayage des voies communales.
L'entretien et la réfection des enrobés des voies communales est au programme de la prochaine réunion de la commission.
- Commission bois :
Le 29 mai est prévue une visite de l'ancienne piste de ski de fond avec les agents de l'ONF en vue de son aménagement en piste forestière.
L'ONF procède actuellement au martelage de deux parcelles, qui seront mises en vente lors de la prochaine vente des coupes en juin
La vente de bois communaux en bord de route aux habitants de la commune a rencontré un beau succès puisque 92m³ ont été demandé.

- Commission assainissement :

Les résultats de l'étude sur les rejets d'eaux usées et d'eaux de pluie sera présentée le 26 mai 2009.

- Commission bâtiments communaux et développement touristique :

Alain ROUX expose plusieurs possibilités de remplacement du matériel de sonorisation de l'église. Le choix du Conseil Municipal se porte sur du matériel mobile pouvant servir en diverses occasions. La paroisse sera sollicitée pour aider à l'achat de ce matériel.

Le coût des travaux nécessaires au problème d'affaissement du terrain situé en contrebas des logements locatifs de la Sté Halpades a été estimé à 110.000 euros. Pour l'heure, la question de la prise en charge de ces travaux n'est pas résolue : la société Halpades considère en effet qu'elle n'a pas à en supporter la charge dans la mesure où la Commune avait assuré à l'époque la maîtrise d'œuvre des travaux de VRD. Des négociations sont actuellement en cours avec la société Halpades afin d'aboutir à un compromis acceptable.

Pour clôturer cette séance du conseil municipal, Mme le Maire rappelle que la commune s'est engagée avec le SIVOM de la région de Cluses dans une réflexion ouverte sur les modalités de mise en place d'une structure intercommunale – deux réunions sont tiendront à Marignier pour présenter les enjeux de création d'une communauté de communes – et regrette enfin que quelques maires des communes de la vallée soient si fermés à toute réflexion collective sans a priori, allant même jusqu'à faire obstacle à l'information de leurs propres élus sur la tenue de ces réunions.

Fin de la séance à minuit.